

RUANDA-URUNDI GEBIED

RECOMMANDE/

SERVICE DES A.J.A.C.

C N° 1111/05038

Réf. n° :

KIBUNGO

Annexe
Bijlage :



302

Objet
Voorwerp :

Carte de résidant
permanent.

TRANSNIS copie pour information et exécution à M. l'Administrateur de Territoire à KIBUNGU, en le priant de bien vouloir remettre à l'intéressé la C.R.P. ci-jointe, contre paiement de la taxe de 250,-Fr.

Le Chef du Service des Affaires Judiciaires,
Administratives et des Cultes,

p.o.

Le Chef du 2me Bureau,ff.

P. PONCELET

A Monsieur COULON Joseph
à

RWINKWAVU - Territoire de KIBUNGU.-

Monsieur,

Suite à votre demande de la carte de résidant permanent, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je transmets, par même courrier, le dit document à Monsieur l'Administrateur de Territoire de Kibungu, qui vous le remettra contre paiement de la taxe de 250,-Fr.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef du Service des Affaires Judiciaires,
Administratives et des Cultes,

p.o.

Le Chef du 2me Bureau,ff.

P. PONCELET,

sé/ P. PONCELET.-

4642 / Kib 13/02
16 8 60

Quand la
transmission de
5.9.1960.

Q n° 923 / 5071 / B